



Numéro de dossier : -

Utilisez la présente formule pour demander au Tribunal de l'aide sociale (TAS) de l'aide financière pour que vous-même ou un témoin puissiez vous rendre à l'audience. Le TAS paiera les frais de déplacement seulement s'il est convaincu que le fait de se rendre à l'audience causera des difficultés financières à une partie ou un témoin.

Partie 1 : Renseignements généraux

Nom de l'appelant(e) :	Nom du bureau de l'intimé(e) :
Date de l'audience :	Heure de l'audience :

Partie 2 : Personne qui demande de l'aide pour son déplacement

Indiquez qui demande de l'aide pour son déplacement :

Appelant(e) Intimé(e) Témoin : _____ (nom)

Si vous demandez de l'aide financière pour un témoin, expliquez le lien entre le témoin et l'appel. Expliquez également pourquoi les éléments de preuve que le témoin présentera à l'audience sont pertinents et nécessaires pour régler l'appel.

Joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Donnez des précisions sur l'aide requise pour le déplacement (par exemple, la distance et le mode de déplacement).

Joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Expliquez pourquoi la personne qui demande de l'aide pour se déplacer n'a pas les moyens de se déplacer pour se rendre à l'audience. Quelle est la nature des difficultés financières qu'elle éprouvera si elle se rend à l'audience?

Joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

Partie 3 : Signature

Nom :	
Signature :	Date :

Collecte de renseignements personnels : Le Tribunal de l'aide sociale (TAS) recueille les renseignements personnels demandés dans ce formulaire conformément à la *Loi de 1997 sur le programme Ontario au Travail* ou à la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*. Ils serviront aux fins de l'appel et seront communiqués aux parties. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le tribunal au 1-800-753-3895.

v. 01/10/2016